

Communiqué de presse - 28 octobre 2021

**La FNTF et le CCCA-BTP signent une convention de partenariat
pour promouvoir et développer la formation
professionnelle dans les Travaux publics**

Promouvoir et développer une politique ambitieuse de formation dans le secteur des travaux publics : tel est l'objet de la convention de partenariat que la FNTF et le CCCA-BTP viennent de mettre en place.

Dans les années à venir, le secteur des travaux publics devra relever de nombreux enjeux importants en termes de compétences professionnelles, avec 8 000 entreprises, qui emploient plus de 310 000 salariés. Pour y répondre, la FNTF a souhaité renforcer ses collaborations avec le CCCA-BTP et s'appuyer sur ses expertises pédagogiques et éducatives pour maintenir et développer une formation professionnelle de qualité, adaptée aux métiers des Travaux publics et à leurs évolutions environnementales, technologiques et numériques.

Sept actions opérationnelles au profit de l'excellence de la formation professionnelle aux métiers des Travaux publics

- 1. La réalisation d'études spécifiques aux travaux publics :** impact des transitions écologique et numérique sur les besoins en compétences, qualifications et formation professionnelle.
- 2. La promotion des métiers et le sourcing :** promotion des métiers des travaux publics et des parcours de formation qui y conduisent, sourcing des jeunes souhaitant s'y former par l'apprentissage, à travers l'opération « Boost Apprentissage TP » du CCCA-BTP.
- 3. L'innovation de la formation aux métiers des travaux publics :** organisation d'appels à projets et à candidatures dédiés à l'innovation dans les formations, hackathons, webinaires, participation aux événements innovation, dont le CCCA-BTP est partenaire.
- 4. L'appui aux acteurs du développement des compétences :** parcours dédiés pour accompagner la montée en compétences des formateurs, applications dédiées à la formation des apprentis, animation de communautés de métiers, création de ressources et de séminaires pédagogiques, ou encore d'outils de développement professionnel, conseil aux acteurs de la formation.
- 5. Le développement des certifications professionnelles :** appui à la mise en place et au déploiement de certifications professionnelles (notes d'opportunités, gestion de la délivrance des CQP, Open badges, Inscription RNCP...)
- 6. L'appui à la qualité de la formation :** instruction des dossiers des demandes du label « Excellences TP », créé par la FNTF.
- 7. Le développement des partenariats :** développement de partenariats associant tous les acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle, afin de favoriser la qualité des formations.

Pour Bruno Cavagné, président de la FNTP

« Ce partenariat réaffirme les liens forts entre le CCCA-BTP et la FNTP à un moment où les besoins en compétences n'ont jamais été aussi importants et où la transformation des métiers à l'aulne des transitions écologique et numérique doit être la préoccupation de chacun ».

Pour Éric Routier, président du CCCA-BTP

« La mise en place de ce partenariat entre le CCCA-BTP et la FNTP, qui s'appuie sur les expertises pédagogiques et éducatives de notre association à gouvernance paritaire, permettra de renforcer le développement de l'excellence de la formation professionnelle aux métiers des travaux publics et la prise en compte de leurs évolutions, au profit de l'ensemble des entreprises et des salariés du secteur des travaux publics. »

À propos de la FNTP

La Fédération Nationale des Travaux publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 fédérations régionales et ses 16 syndicats de spécialités, 8 000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics qui représentent 310 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr | [@FNTP_info](https://twitter.com/FNTP_info)

À propos du CCCA-BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Acteur numéro un de l'apprentissage en France, le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise pédagogique de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique BTP, laboratoire unique en France, qui vise à concevoir, tester, mesurer, préconiser et diffuser les innovations pédagogiques pour les organismes de formation aux métiers du BTP par apprentissage de demain. Il a créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> ccca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://twitter.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/channel/UC3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr

@patdesmerger - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)